



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Maine-et-Loire

**Erratum à la publicité du 28/06/2019 des demandes d'autorisation d'exploiter pour mise en valeur agricole enregistrées par la Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire du 10/05/2019 au 28/06/2019**

Afin de déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les terres libérées par la SCEA TURKEY'S, il convient de prendre en compte que la date limite de dépôt des concurrences indiquée au 28/08/2019 à la publicité du 28/06/2019 est modifiée par la date du 28/07/2019.

Au-delà de la date du 28/07/2019, toute demande déposée sera considérée comme une demande successive et non pas comme une demande concurrente selon les règles de gestion de la procédure du contrôle des structures.